



Candidature à la section sportive FOOTBALL Garçons

Rentrée 2021



Collège Marguerite de Valois - 18, rue Marguerite d'Angoulême 16000 Angoulême

Tel. : 05 45 97 45 17- Fax : 05 45 97 45 32

Mèl : ce.0160884z@ac-poitiers.fr



NOM	Prénom
<input type="checkbox"/> 6 ^e <input type="checkbox"/> 5 ^e <input type="checkbox"/> 4 ^e	

Cochez la case qui concernera l'élève en septembre 2021

1. Le calendrier de recrutement

Retour des dossiers au collège	Vendredi 23 avril 2021 délai de rigueur
Tests de sélection des candidats	Mercredi 5 mai 2021 de 13h30 à 18h00
Envoi des notifications d'admission	Fin juin
Inscription des admis au collège	A partir du 5 juillet 2021 et jusqu'au 9 juillet 2021 (jusqu'au 13 juillet 2021 sur rendez-vous).

2. Les études

Les élèves de la classe ont les mêmes horaires que ceux des autres classes pour l'ensemble des disciplines.

La langue vivante 1 est l'anglais, la langue vivante 2 l'espagnol ; l'aménagement de l'emploi du temps ne laisse pas suffisamment de créneaux horaires pour suivre l'option Langues et Cultures de l'Antiquité latin.

3. La pratique sportive

Le professeur d'éducation physique et sportive, responsable pédagogique de la section, assure la coordination des activités scolaires et sportives.

Chaque semaine, des créneaux horaires sont libérés pour être consacrés à l'entraînement au football, sous la responsabilité d'un éducateur sportif titulaire du Brevet d'Etat,

-Lundi 15h30/17h30 et jeudi 15h30/17h30 pour les élèves de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e.

-Mercredi de 12h00 à 13h00 pour les élèves de 4^e et 3^e (coordination, motricité, futsal, sensibilisation à l'arbitrage ...)

Les séances d'entraînement du lundi et jeudi se déroulent sur le terrain **synthétique de Lunesse et au gymnase du collège** pour le mercredi.

Les parents récupèrent leur enfant au stade synthétique de Lunesse à 17h30, dernier délai et à 13h00 le mercredi.

Par ailleurs, l'élève suit les heures d'éducation physique et sportive comme tout collégien.

Tout élève est libre de choisir le club de pratique de son choix mais cette affiliation fédérale est obligatoire.

4. La vie scolaire

Le maintien en Section Sportive Scolaire Football est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement.

Adhésion obligatoire à l'UNSS du collège, tous les élèves doivent participer au cross UNSS départemental (en équipe ou en qualité de jeune organisateur).

Un comportement inadapté, violence verbale ou physique ou manque de respect, sera sanctionné.

5. Les débouchés à l'issue de la section sportive

Les élèves de la section sportive sont orientés en fin de la classe de 3^e selon les procédures ordinaires et en fonction de leurs résultats scolaires, vers un lycée général ou un lycée professionnel.

Après la classe de 3^e, ils ont la possibilité d'aller, si les niveaux, scolaires et footballistiques, le permettent :

- au Lycée Marguerite de Valois à Angoulême, en section sportive ;
- au Lycée de la Venise Verte à Niort, en section sportive ;
- éventuellement vers un autre établissement : Talence, Rennes, etc., sous réserve d'avoir été remarqués par un club de haut niveau.

Mais aussi une ouverture sur le monde associatif :

- Sensibilisation à la formation d'arbitre ou à la fonction de dirigeant de club sportif,
- À plus long terme, sensibilisation à une préparation au Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (en vue d'encadrer des jeunes ou entraîner une équipe).

6. L'admission

Le recrutement se fait prioritairement en classe de 6^e puis en fonction des places disponibles en 5^e, 4^e, et 3^e.

Il faut résider en Charente, pour un élève ne relevant pas du secteur scolaire du collège Marguerite de Valois, la réussite au concours vaut dérogation, sauf changement de réglementation.

Sur le plan scolaire

Un niveau scolaire convenable est exigé pour l'admission en section sportive football.

Le niveau scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés par la commission de recrutement au travers du livret scolaire de CM1 et CM2 ou des bulletins trimestriels des deux dernières années.

Sur le plan médical

Si votre enfant est recruté, il devra ensuite subir un examen médical initial effectué par un médecin du sport de votre choix que vous aurez informé de la charge d'entraînement et de pratique compétitive liée à la section et à l'UNSS.

Vous seront transmis avec le dossier d'inscription :

- La fiche médicale, (elle sera complétée par le médecin), un ECG (Electrocardiogramme) est à fournir.
- Le certificat médical de non-contre-indication.

Ces documents seront **obligatoirement** joints au dossier d'inscription.

Les candidats doivent avoir une licence valide, dans la spécialité choisie, l'année où ils passent le concours.

7. La sélection sportive

Le calendrier de sélection

Les dates et heures sont indiquées page 1 du dossier.

Les épreuves sportives se dérouleront au terrain **synthétique de Lunesse** (rue Paul Mairat - Angoulême) de 13h30 à 17h00 (le plan sera fourni au dos de la convocation qui vous sera envoyée en temps utile).

Les épreuves

- Tests physiques (vitesse, détente)
- Tests techniques (jongleries, pied droit, pied gauche, tête, alterné)
- Observation en jeu réduit

Les membres du jury

Le jury est composé du professeur coordonnateur du collège et des responsables techniques de la section sportive.

8. L'intégration au collège Marguerite de Valois

Ensuite, en juin, une commission composée du chef d'établissement ou de son représentant, d'un membre de l'équipe pédagogique, du professeur coordonnateur de la section, d'un responsable de la section extérieur à l'établissement et d'un représentant des parents d'élèves élu au conseil d'administration valide l'intégration de l'élève en section sportive pour la rentrée suivante. Décision définitive validée par Mme La Directrice Académique.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Cochez la case qui concernera l'élève en septembre 2021

- 6^e 5^e 4^e
 Externe Demi-pensionnaire

1. L'élève	Compléter en capitale d'imprimerie
NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Classe actuelle	
Etablissement actuel	
Club de	
N° de licence	
Poste de jeu	
Sélection ou titres obtenus	
Latéralisation	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher
Date	
Signature	

2. Responsable légal	Compléter en capitale d'imprimerie
NOM	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Mail	
	Je demande l'inscription de mon enfant au recrutement de la section sportive football du Collège Marguerite de Valois. Je certifie souscrire une assurance couvrant tous les risques liés à la pratique du football.
Date	
Signature	

3. Les avis

Nom et prénom de l'élève :

L'entraîneur

Niveau technique, intelligence de jeu, motivation, état d'esprit, investissement

NOM, Prénom :

Signature :

L'enseignant(e) de l'année en cours ou enseignant(e) d'EPS

Niveau scolaire, travail, autonomie, comportement général, respect d'autrui, adaptabilité

NOM, Prénom :

Signature :

Le dossier est à retourner au Collège Marguerite de Valois – 18 rue Marguerite d'Angoulême – 16000 ANGOULEME

Pour le Vendredi 23 avril 2021, délai de rigueur, accompagné de :

- Lettre de motivation rédigée par le candidat
- Une photographie récente,
- Copie de la licence de Football,
- Copies des bulletins trimestriels (1^{er} et 2^e trimestres de l'année en cours + 3 trimestres année antérieure) pour les entrées en 5^e, 4^e et 3^e
- Copies des bilans évaluation CM2 des deux premiers trimestres et bilans de la classe de CM1 pour les entrées en 6^e
- 1 enveloppe 22x11 timbrée au prix d'une lettre standard (libellée à votre adresse pour l'envoi de la convocation du 6 mai) et 1 timbre au prix d'une lettre standard 20g.